



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL
COMMISSION JEUNES



District de l'Hérault de Football

COMMISSION JEUNES

Réunion du 29/09/2026

Présidence : **M. Jean-Michel Rech**

Présents : **MM. Stéphane Cerutti – Franck Gidaro**

Excusés : **MM. Mebarek Guerroumi – Patrick Ruiz**

Assiste à la réunion : **M. Jacques Naudet**, Délégué du Comité de Direction

Le procès-verbal de la réunion du 22/09/2026 a été approuvé à l'unanimité.



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



Important : les décisions qui suivent sont susceptibles d'appel auprès de la Commission Générale d'Appel du District de l'Hérault de Football dans les conditions de forme et de délais prévues aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF, dans le délai de sept jours à dater du lendemain du jour de la notification de la décision.

COUPES DE L'HÉRAULT

Le tirage au sort du tour préliminaire des Coupes de l'Hérault U15 et U14 du 17/10/2026 aura lieu le mardi 06/10/2026 à 18h dans les locaux du District de l'Hérault de Football, Maison Départementale des Sports Nelson Mandela, Zac Pierresvives à Montpellier.

Les clubs en lice sont cordialement invités à y assister.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Courriel du club F.C. ST PARGOIRIEN du 23/09/2026 pour engager une équipe U18 en championnat : après avis du Comité de Direction le 23/09/2026, **ST PARGOIRE FC 21 (503543)** intègre le championnat **U18 D2 poule B**, désormais composée de 9 équipes, générant ainsi un nouveau calendrier (18 journées au lieu de 14 journées initialement).

Courriel du club O. DE ST ANDRE du 24/09/2026 pour engager une seconde équipe U15 : **ST ANDRE SANGONIS OL 2 (517246)** intègre le championnat **U15 D1 poule D**, désormais composée de 12 équipes.

MODIFICATIONS AUX CALENDRIERS

U18 D1

CORNEILHAN LIGNAN 21/VIL.MAGUELONE 21

Du 13/09/2026 (journée 1), reportée à l'avance

Est reportée au 18/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Accord des clubs pour le report à une date ultérieure)

U18 D2

⚽ Poule B

ENT.HAUTS CANTONS 21/SC LODEVE 21

ST PARGOIRE FC 21/ENT. MEZE LOUPIAN 2 22

LESPIGNAN VENDRES FC 22/LA PEYRADE OL 21

Du 13/09/2026 (journée 1)

Sont reportées au 18/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Nouveau calendrier édité le 24/09/2026)

ST ANDRE SANGONIS OL 21/LESPIGNAN VENDRES FC 22

CANET AS 21/ ENT. MEZE LOUPIAN 2 22

BEZIERS U. S. 21/ST PARGOIRE FC 21

Du 20/09/2026 (journée 2)

Sont reportées au 25/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Nouveau calendrier édité le 24/09/2026)

U15 D1

⚽ Poule B



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



M. ATLAS PAILLADE 2/ST AUNES GS 1

Du 04/10/2026, avancée au 03/10/2026

ST AUNES GS 1/M. ATLAS PAILLADE 2

Du 06/02/2027

Sont inversées

(Terrains annexes de la Mosson fermés – match du MHR)

⚽ Poule C

CLERMONTAISE 2/AS GIGNAC VH 1

Du 04/10/2026, avancée au 03/10/2026

AS GIGNAC VH 1/CLERMONTAISE 2

Du 06/02/2027

Sont inversées

(Accord des clubs)

⚽ Poule D

ST ANDRE SANGONIS OL 2/PUIMISSON MAGALAS 1

Du 12/09/2026 (journée 1)

Est reportée au 17/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Intégration en championnat le 24/09/2026)

NEZIGNAN EVEQUE ES 1/ST ANDRE SANGONIS OL 2

Du 19/09/2026 (journée 2)

Est reportée au 24/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Intégration en championnat le 24/09/2026)

U14 D2

⚽ Poule A

R. DOCKERS SETE 21/AS CROIX D'ARGENT 22

Du 27/09/2026 (journée 1 du 13/09/2026)

Est donnée à jouer au 18/10/2026, journée de rattrapage au calendrier général

(Erreur administrative)

NOTIFICATION TARDIVE DE JOUR – TERRAIN - HEURE

Conformément aux dispositions de l'Article 7 e) du Règlement des Compétitions Officielles Partie I, la Commission applique aux clubs ci-après une amende de 20 € pour notification tardive de jour – terrain – heure :

BALARUC STADE 1 (520109)

79333073 – U17 D1 (B) du 03/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 28/09/2026 pour le changement de jour et horaire)

JUVIGNAC FA 21 (565595)

79540419 – U14 D2 (A) du 03/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 28/09/2026 pour le changement d'horaire)



DISTRICT DE L'HÉRAULT DE FOOTBALL

COMMISSION JEUNES



MAUGUIO CARNON US 22 (503393)

79359702 – U16 D1 du 03/10/2026

Amende : 20 €

(Mail du 29/09/2026 pour le changement d'horaire)

FEUILLES DE MATCHS ADRESSÉES HORS DÉLAI

VU les feuilles de matchs,

La Commission applique aux clubs ci-après une amende pour feuille de match adressée hors délai :

RC MTP CEVENNES 21 (564478)

79475690 – U16 D2 du 19/09/2026

Amende : 1^{er} HD* : 1 €

(Version papier adressée par mail le 28/09/2026)

VENDARGUES PI 21 (520449)

79395196 – U14 Territoire

Amende : 1^{er} HD* : 1 €

(Version papier adressée par mail le 29/09/2026)

HD* : hors-délai

Conformément aux dispositions de l'Article 10 e) du Règlement des Compétitions Officielles.

Prochaine réunion le 06/10/2026 à 17h30

Le Président,
Jean-Michel Rech

Le Secrétaire de séance,
Stéphane Cerutti